



**CODE DE VIE,
DES VALEURS
À PORTER
ENSEMBLE**

Ce code s'appuie sur les valeurs du Modèle humaniste des soins - UdeM et sur celles de la profession infirmière.

Le *Code de vie* de la FSI nous invite à agir en tout temps de manière responsable, en ayant des rapports empreints de courtoisie, d'honnêteté et de politesse, en démontrant du respect, en faisant preuve d'ouverture, de collaboration et de professionnalisme et à utiliser, si nécessaire, les instances appropriées.

LES RESPONSABILITÉS DE CHACUN

Manifester du respect envers les autres

- Les communications verbales et écrites se font de façon respectueuse et cordiale en tout temps.
- Aucune sorte de discrimination n'est acceptable et justifiable, que ce soit concernant la race, le sexe, le lieu de naissance, l'âge ou l'orientation sexuelle.
- Toutes les formes de préjugés doivent être portées à l'attention des personnes concernées.
- Chacun se conforme aux règlements, politiques et procédures en vigueur.

Faire preuve d'ouverture d'esprit

- Tous les membres de la FSI acceptent la liberté de chacun et chacune dans la différence d'opinion, de vision et d'expérience.
- Tous entretiennent des échanges cordiaux et font preuve d'autocritique.

Démontrer du professionnalisme

- Chacun doit faire preuve d'honnêteté envers soi-même et envers les autres.
- Chacun reconnaît et respecte ses limites.
- Chacun assume ses responsabilités dans la réalisation de ses activités respectives.
- En toute circonstance, chacun préserve la confidentialité des informations et évite tout comportement (attitude, geste, parole) ou omission d'intervention pouvant causer un préjudice, une blessure ou un problème important à un tiers.

Collaborer à la réalisation des activités

- Chacun fait preuve de respect et d'ouverture dans ses rapports avec les autres.
- Chacun se prépare aux activités de façon à apporter une contribution à l'atteinte du but commun.
- Chacun partage l'information et participe de façon active aux différentes activités.

